

96 adultes sans place en foyer de vie ...

L'Adapei de la Drôme est une association de familles militantes, à but non lucratif. Créée par des parents en 1960, l'Adapei26 gère 42 établissements et services qui accompagnent 1340 personnes en situation de handicap intellectuel de l'âge de 6 ans à la fin de vie. L'Adapei26 rassemble 900 familles et emploie 900 professionnels sur l'ensemble de la Drôme.

Ces personnes sont des adultes dont le handicap a été reconnu par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Des experts, puis une commission offi-

cielle ont validé le fait que leur handicap nécessite qu'elles soient accompagnées par des professionnels 24h/24, 365 jours par an afin de vivre en sécurité et avoir l'opportunité de développer au mieux leurs compétences.

La MDA leur a donné une liste d'établissements, dont les nôtres et les proches des personnes handicapées nous ont contactés.

Nous les avons inscrits sur notre liste d'attente. C'est à ce stade du parcours, que l'insupportable commence...

... attendent le décès de l'un de nos résidents !

Les foyers de vie accompagnent les résidents jusqu'à leur décès. Sans création de places nouvelles, la seule perspective d'obtenir une place pour les personnes en liste d'attente est le décès d'un résident.

Nos 7 foyers de vie accueillent 185 personnes et sont complets. Depuis de nombreuses années, nous réclamons l'ouverture d'établissements mais nous nous heurtons à un refus de la part du conseil départemental, notre financeur.

Dans un même temps, les familles en attente d'une solution adaptée pour leur proche sont obligées de *bricoler* des solutions d'urgence, au détriment de leurs emplois et de l'équilibre de leur foyer.

Faute d'ouvrir de nouveaux établissements, nous proposons aujourd'hui d'augmenter le nombre de places offertes dans chacun d'eux. **A raison de 5 places supplémentaires par établissement, nous pourrions offrir 35 places supplémentaires. Nous serions encore loin de com-**

bler l'ensemble des besoins actuels mais cela permettrait de débloquer quelques situations.

Des jeunes bloqués en IME (nos écoles spécialisées), par manque de solution, pourraient intégrer ces foyers de vie. Ils libéreraient des places pour les plus jeunes et autant d'enfants sans solution adaptée auraient enfin accès à l'école répondant à leurs besoins.

Les parents de ces plus petits pourraient retrouver une vie normale, réintégrer le monde de l'emploi et profiter d'une vie de famille agréable et équilibrée comme le font toutes les familles qui n'ont pas l'obligation de s'occuper de leurs enfants 24h/24 après l'âge de 3 ans.

Quant aux parents vieillissants qui s'occupent encore de leurs enfants, eux-mêmes souvent âgés de plus de 50 ans, ils auraient enfin un droit bien mérité au répit et pourraient arrêter de s'inquiéter sur le devenir de leur enfant après leur mort.

+5
places /établissement
=
+
30
emplois
+
35
familles soulagées

Aidez-nous à créer des places

La société entière y gagnera. Des emplois pérennes et non délocalisables seront créés, des familles retrouveront la sérénité et, enfin et surtout, des personnes en situation de handicap jouiront du droit qu'elles ont de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins.